

Image not found or type unknown



Pas d'incompatibilité entre une IRTF et une demande de titre de séjour

Commentaire d'arrêt publié le 13/11/2020, vu 1671 fois, Auteur : [Maître ENAM Alain](#)

L'existence d'une interdiction de retour sur le territoire français (IRTF) prononcée par la préfecture n'est pas incompatible avec une demande de titre de séjour. TA Nancy, 15 sept 2020, n°1902535